

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 25 MAI 2018**

Présents : Mme BOYAT Sylvie
Mrs DELERCE Olivier, DUPONT Éric, JOSSERAND Jean-François, MENOUD Julien, MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane.

Excusés : Mme DWORAK Bogéna
Mr BOINNARD Cyril.

Sylvie BOYAT se propose comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20 h 10.

Le Compte-rendu de la séance du 6 avril 2018 est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.
Un point est rajouté à l'ordre du jour : zonage des eaux pluviales.

2. Zonage des eaux pluviales :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier issue de la CCHC : chaque commune doit se doter d'un plan de zonage des eaux pluviales.

Dans le cadre du PLUiH, chaque commune doit mandater le cabinet Nicot pour faire de ce zonage.
Le coût est d'environ 3 400 €. Ces travaux étaient prévus au budget 2018.

Vote pour la délibération : POUR : 6/6

3. Antenne Orange :

Monsieur le Maire informe le CM d'une rencontre avec l'opérateur ORANGE pour implanter un relais de téléphonie mobile à côté du relais TDF.

Le CM donne un avis favorable afin qu'ORANGE avance sur le dossier.

4. Eclairage Eglise :

Afin de poursuivre les travaux concernant l'éclairage de l'Eglise, une commission (Jean-Claude, Eric, Sylvie et le conseil paroissial) est constituée.

5. Urbanisme :

Un Certificat d'Urbanisme est étudié :

- Office Notarial de St Jean d'Aulps (CU a)

Lieu-dit : « Les Meuniers »

Références cadastrales : D 251

Objet : Vente Chalençon Jeannine / Page Anne

Observations :

- Monsieur le Maire rappelle au CM les différentes étapes du dossier :
 - DP pour partager la parcelle 251 en 3 lots

- 3 CU en date du 17 11 2017
- 1 PC en date 15 12 2017

- À ce jour, les documents permettant d'élargir la route et de renforcer le réseau ERDF n'ont toujours pas été signés par le pétitionnaire.
Le conseil municipal valide le courrier envoyé le 19 mai 2018 concernant la régularisation de la voirie et du réseau ERDF.

Deux demandes de renseignements sont étudiées :

- BRANDFIELD David
Adresse : 184 route de la Plagne
Références cadastrales :
Objet : Rénovation clôture.
Observations : Le poteau d'angle est très proche de la route. Afin de faciliter le déneigement, un léger retrait serait souhaitable.
- LAWLER Christopher
Lieu-dit : « Les Perrières »
Références cadastrales :
Objet : Construction de 2 chalets semi-enterrés avec toit plat végétalisé.
Observations : Le projet très intéressant cependant il n'est pas en adéquation avec les constructions environnantes.
Vote : Contre : 5
Absention : 1
Pour : 1 si l'ensemble est plus conforme aux habitations environnantes (par exemple toit végétalisé à 2 pans et non semi-enterré).

Le vendredi 13 avril, la commission d'urbanisme s'est réunie pour étudier :

- Un Permis de Construire :
 - JOSSERAND Jean-François
Adresse : 1307 route de Malaliutaz
Références cadastrales : A 3045 – 3047 – 3049
Objet : Construction d'un garage semi-enterré.
Observations : Le pétitionnaire s'engage à faire les démarches nécessaires concernant l'accès à son garage avec le propriétaire de la parcelle A 1474.
Avis : Favorable en respectant les observations

Le jeudi 3 mai, la commission d'urbanisme s'est réunie pour étudier :

- Un Certificat d'Urbanisme :
 - DUTRUEL Marie-Françoise
Lieu-dit : « Les Champs Marmo »
Références cadastrales : B 1170 – 1176
Objet : Constructions de 2 maisons individuelles
Observations :
 - Places de parking : 3 par habitation
 - Raccordement au réseau collectif
 - Taxe de raccordement aux égouts
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
 - Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales
 - Taxe de branchement au réseau d'eau
 - Réseaux EDF et PTT en souterrain
 - La parcelle est desservie par un chemin rural d'une largeur d'environ 2 mètres. L'intéressé devra faire les démarches nécessaires pour l'élargissement du dit chemin sur les parcelles privées et pour financer cet élargissement.
- Avis : Favorable en respectant les observations données.

6. Marchés publics :

Trois marchés publics ont été lancés.

L'ouverture des plis a eu lieu le vendredi 18 mai 2018.

- ❖ Marché n°1 : 'Réseaux d'eau et d'assainissement' (Branchement d'eau et d'assainissement)
Une seule entreprise a répondu : « Girod Frères ».
Les prix ont augmenté de 3% par rapport à 2014.

Vote : Pour 7 / 7.

- ❖ Marché n°2 : 'Source du Meney'
Deux entreprises ont répondu : « Girod Frères » et « Rubin Gilles ».
Entreprise Rubin : 34 933 €
Entreprise Girod : 30 398 €

Estimation : 32 375 €.

Le marché est attribué à l'entreprise Girod Frères.

Vote : Pour 7 / 7.

- ❖ Marché n°3 : 'Route de la Jumbaz : Elargissement + enfouissement réseaux téléphone + travaux ERDF'
Deux entreprises ont répondu : « Girod Frères » et « Rubin Gilles ».
Entreprise Rubin : 48 501 €
Entreprise Girod : 39 501 €

Estimation : 45 163 €.

Le marché est attribué à l'entreprise Girod Frères.

Vote : Pour 7 / 7.

7. Point travaux voirie :

Monsieur le Maire présente au CM :

- le devis de reprise de la route des Meuniers (entre le garage communal et l'ancienne scierie) : 69 000 €.
- le montant de reprise d'enrobé de la route de Môrion : 43 000 €

8. Validation du rapport de l'eau :

Monsieur le Maire présente le rapport de l'eau.

Conformité : 100% pour les 2 sources.

Vote : Pour 7 / 7.

9. Point panneau d'information :

Monsieur le Maire présente le plan de la charpente du panneau qui sera faite par l'entreprise Lausenaz.

10. Projet de turbine électrique :

Monsieur le Maire informe le CM du dépôt d'un dossier concernant l'installation d'une turbine électrique afin d'obtenir une subvention.

De plus, monsieur le Maire informe le CM d'une demande émanant d'Engie pour faire une installation hydraulique au Jotty avec une prise d'eau dans la Dranse sur la commune de Seytroux (en amont du tunnel des Tines).

Monsieur le Maire lit au CM la délibération.

Vote : Pour 7 / 7.

11. Point sur la passerelle :

Monsieur le Maire informe le CM que le dossier concernant la réfection de la passerelle située au Montpas a été accepté par la CCHC. Reste à la charge de la commune, le terrassement et le béton pour soutenir la passerelle.

12. Renforcement avis favorable de la DUP de la 2x2 voies :

Le conseil municipal vote à l'unanimité la demande de la Déclaration d'Utilité Publique de la 2x2 voies entre Machilly et Thonon (Désenclavement du Chablais).

13. Journée de l'environnement :

Suite au peu de participants de l'an dernier, la journée est annulée pour cette année.

14. Emprunt

Suite à l'étude des différentes offres de prêt, le Conseil Municipal retient celle du Crédit Agricole des Savoies.

- | | | | |
|---|---|--------------------------------|--------------------------|
| - | Crédit Agricole des Savoies | 22875.00 € intérêts sur 15 ans | Frais de dossier : 50 € |
| - | Caisse d'Epargne | 22756.17 € intérêts sur 15 ans | Frais de dossier : 200 € |
| - | Caisse des Dépôts et Consignation : 1.58% | | |

Le CM donne pouvoir au Premier adjoint afin d'engager l'emprunt (déjà budgété) pour l'école.

15. Affaires diverses :

- Monsieur le Maire informe le CM que l'acte notarié, concernant l'achat du terrain à côté de l'école, a été signé le 18 mai 2018.
- Le directeur de l'école André Fernandez ainsi que Manuelle Jondeau ont eu leur mutation. Ils quittent donc leurs fonctions à l'école de Seytroux.

Fin du conseil municipal : 23h10.